



# Convocation

## Comité Syndical

Mesdames, Messieurs les délégués GEMAPI et ANIMATION  
du Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Armançon

Tonnerre, le 7 octobre 2021

N/Réf. : PB/LB/DB/21-0113

Madame la déléguée, Monsieur le délégué,

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir assister à la réunion du Comité Syndical du Syndicat Mixte du Bassin versant de l'Armançon (SMBVA), qui se tiendra le :

**Jeudi 14 octobre 2021 à 18 h 30**  
**Salle polyvalente d'Ancy-le-Franc**  
**(Émargement à partir de 18 h 15)**

L'ordre du jour sera le suivant :

- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du compte-rendu du Comité Syndical du 24 juin 2021
- Information sur les décisions prises au titre de la délégation accordée au Président

### **GEMAPI**

- Avenant de prolongation au Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) de l'Armançon pour la période 2022-2024
- Appel à projets en faveur de la restauration des milieux aquatiques et de l'abreuvement du bétail en Côte-d'Or

### **FINANCES**

- Débat d'Orientation Budgétaire 2022

### **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

- Transformation du SMBVA en EPAGE
- Modification du représentant du SMBVA au GIP Territoires Numériques Bourgogne-Franche-Comté

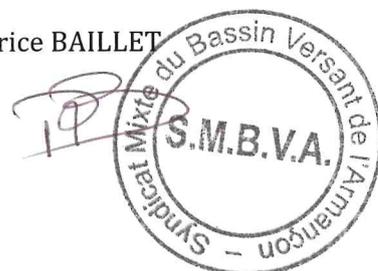
### **QUESTIONS DIVERSES**

**En raison de l'épidémie de Covid-19, nous vous demanderons de bien vouloir porter un masque de protection lors de la réunion et de vous munir d'un stylo pour l'émergence.**

Je compte sur votre présence et vous prie d'agréer, Madame la déléguée, Monsieur le délégué, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président,

Patrice BAILLET



P.J. : - Pouvoir,

- Compte-rendu du Comité Syndical du 24 juin 2021,
- Note de présentation.